

**Message : Attention, nos prix sont révisés au 1<sup>er</sup> février de chaque année.**

### **Rurale**

**Encéphalopathies spongiformes** : Quelques informations issues de la 5<sup>ème</sup> conf. internationale Biorad

1) La sensibilité des techniques d'analyse en cours d'évaluation augmente considérablement. Certaines sont déjà plus de 10 millions de fois plus sensibles que le Western blot classique. Cela laisse envisager des applications prochaines pour le diagnostic in vivo d'animaux pré-symptomatiques .....donc des prélèvements sur animaux vivants.

2) La sélection ovine a permis l'éradication de la tremblante clinique dans certains troupeaux (ex : Pays Basque). Pourtant, des cas atypiques, considérés précédemment comme faux positifs atteignent les animaux génétiquement résistants. On a compté 61 cas de tremblante atypique en France de 2002 à 2004.

3) Il semblerait que, pour l'instant et parmi les petits ruminants, malgré les 1500 moutons et 680 chèvres déclarés atteints d'encéphalopathie spongiforme en 2005 en Europe, aucun de ces animaux n'était atteint d'ESB, donc considéré comme dangereux pour la consommation humaine. Seule une chèvre a été reconnue atteinte d'ESB depuis 1998 ....elle était française.

### **Chevaux**

#### **MCE : importantes modifications pour 2006**

Par fax du 16/01/06 aux laboratoires agréés, la DGAL nous informe que la Métrite Contagieuse des Equidés (*Taylorella equigenitalis*) sera très prochainement supprimée de la liste des maladies réputées contagieuses donnant lieu à intervention de l'Etat pour être introduite dans la liste des maladies à déclaration obligatoire.

*Les conséquences sont multiples :*

- L'agrément annuel des étalons pour la Monte Publique sera supprimé. Par contre les exigences sanitaires pour l'admission des étalons dans des centres de collecte de sperme seront conservées.

- Les Stud-books pourront imposer, de leur propre chef, des règles sanitaires pour l'approbation des étalons. Il est désormais nécessaire de les contacter ou de contacter les haras pour savoir ce qu'il faut faire.

- En cas d'arrêt des contrôles imposés dans la race, le vétérinaire conseillera s'il le souhaite le contrôle régulier des reproducteurs.

- Le réseau des laboratoires agréés devrait, pour l'instant, être maintenu

- Le laboratoire ne transmettra plus les résultats d'analyses négatifs en DSV ni au CESAME (qui disparaît)

- Les Equidés positifs seront encore déclarés au DDSV et au Labo National de Référence avec envoi de la souche isolée

- Les fiches de commémoratifs habituelles deviennent obsolètes. En attendant mieux, il sera pratique de continuer à les utiliser mais elles seront considérées comme de simples ordonnances.

Quoi qu'il en soit, afin de pouvoir disposer d'un résultat fiable et pour que le laboratoire puisse rendre son rapport sous couvert de son agrément, il sera toujours nécessaire de respecter les mêmes règles de prélèvement et d'acheminement, à savoir :

- Prélèvement sur écouvillon de transport AMIES (+ charbon pour la bactériologie), NON PERIME (*vérifiez votre stock tout de suite, avant de l'oublier !*)

- Acheminement rapide au laboratoire (6 heures si possible) et dans tous les cas en moins de 24 h pour la bactériologie.

A défaut l'analyse ne pourra être réalisée ou le résultat sera rendu ininterprétable ou sous réserves.

*Rappel : Notre laboratoire est agréé pour la technique bactériologique (culture) et la technique d'IF.*

### **Hématologie et Biochimie (toutes espèces)**

#### **La Calcémie : à interpréter avec prudence**

Un taux de « calcium » sérique ne s'interprète pas isolément. En plus des grandes précautions à prendre lors du dosage (exemple : interdiction de toucher les cônes de pipettes), les taux mesurés varient en fonction du substrat (sérum conseillé, plasma sur EDTA ou citrate interdits), de sa qualité (lipémie et hémolyse gênantes), et aussi de

facteurs physiologiques qui n'ont parfois rien à voir avec un trouble du métabolisme du calcium (digestion, croissance, équilibre acido-basique)

La protidémie est l'un des plus importants facteurs de variation. Retenons que le calcium mesuré est le calcium total alors que seul le calcium ionisé (non lié aux protéines) est physiologiquement actif donc intéressant à appréhender. On risque des interprétations erronées si l'on ne corrige pas le taux obtenu.

Des équations de correction ont été publiées. Toutefois, si l'on désire un moyen approximatif mais rapide et simple, on peut considérer que chaque variation de 1 g de protéines (ou d'albumine) par rapport à la moyenne usuelle entraîne une variation de 1mg du calcium mesuré dans le même sens.

En clair, s'il manque 10 g de protéines, ajoutez 10 mg au calcium mesuré avant de le comparer aux valeurs usuelles.

### Comprendre nos analyses :

Notre « **analyse chimique de calcul urinaire** » comprend le broyat du calcul au mortier, sa dissolution à l'acide puis l'étude de sa composition par différentes réactions chimiques. Les résultats sont qualitatifs et permettent de déterminer le ou les types chimiques présents.

Par contre, cette technique ne permet pas de différencier les couches ni de préciser le type chimique majoritaire (sauf dominance évidente). Sûrement moins précise que l'analyse des couches et du noyau par spectrophotométrie infrarouge, elle est malgré tout suffisante dans bien des cas ...et aussi moins onéreuse.

### Bruxelles et la santé animale

Le commissaire Kyprianou a annoncé une nouvelle stratégie en matière de santé animale afin d'améliorer la lutte contre les maladies et leur prévention au sein de l'UE. Toutes les personnes ou associations intéressées sont invitées à contribuer à ce processus en vue de définir les actions pour la période 2007-2013 en répondant à un questionnaire détaillé avant le 28 février. Connectez vous sur :

[http://europa.eu.int/comm/food/animal/diseases/strategy/index\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/food/animal/diseases/strategy/index_fr.htm)

### Bactériologie :

#### URINE ou LAIT

Les écouvillons avec milieu de transport permettent de conserver les germes présents mais aussi d'en empêcher la multiplication. Pourtant, la dilution des germes dans l'urine et le lait n'autorise pas leur utilisation car la prise d'échantillon est minime. On est donc souvent contraint de les envoyer directement au risque de masquer la flore pathogène par une éventuelle flore de contamination souvent plus prompte à se développer et parfois inhibitrice.

Pourtant, on peut avantageusement utiliser la **technique de la lame immergée**. Il s'agit d'une lame plastique protégée par un tube étanche et recouverte de chaque côté d'un milieu de culture permettant, par immersion dans l'urine et retrait immédiat, d'ensemencer les milieux présents immédiatement après le prélèvement. Il suffit ensuite d'envoyer au laboratoire l'urine prélevée accompagnée de cette lame pour avoir une idée assez exacte de la flore présente dès l'origine (et non à la réception dans le labo). Cette technique est extrapolable au lait.

Après incubation, les bactéries présentes sur les milieux donnent des colonies. Le seuil de détection est d'environ 1000/ml. La comparaison entre la nature ou la proportion des germes présents sur la lame avec ceux présents sur les autres milieux ensemencés à partir de l'urine à réception permettra d'objectiver une multiplication lors du transport.

Des lames gélosées sont à votre disposition sur demande au laboratoire, facturées à prix coûtant (env. 0,90 € pièce)

Vous ne souhaitez pas ou plus recevoir notre lettre d'information ? Nous souhaitons respecter votre tranquillité d'internaute : Envoyez nous simplement le mot « stop ! » à l'adresse [aabiovet@analyses-veterinaires.fr](mailto:aabiovet@analyses-veterinaires.fr) et nous ôterons immédiatement l'adresse d'envoi de notre liste de diffusion. Avec nos excuses.

Si vous souhaitez recevoir les anciens numéros ou pour toute suggestion, demande de tarif ou autre contact, merci de nous écrire : [aabiovet@analyses-veterinaires.fr](mailto:aabiovet@analyses-veterinaires.fr)